



Intervention de Didier LOURDEZ, secrétaire général au ministère de la Culture le 10 avril 2019

A l'image du grand débat, le gouvernement s'écoute parler et ne retient que ses propos.

De la même façon, alors que nous avons sur la même place, le 12 septembre de l'année dernière, protesté contre le rapport Schwartz, le gouvernement propose un projet de réforme de la loi Bichet identique aux préconisations du rapport cité.

Nous constatons que le rapporteur proposait de contourner le système coopératif de la distribution de la presse, faisant voler en éclats la solidarité entre éditeurs, et de décider de qui pourra se faire distribuer ou pas. Ce projet s'inscrit dans le droit fil de la politique de Macron.

En guise de réforme, et parce que les mots ont un sens, il s'agit en réalité de l'abrogation de la loi Bichet issue des principes du Conseil national de la Résistance, votée le 28 mars 1947. Cette loi historique a permis à l'après-guerre à la presse – indépendamment de sa capacité financière et de ses orientations politiques – d'être distribuée également dans tout le pays.

Le gouvernement a décidé de mettre la main sur la distribution de la presse en confiant la régulation de la presse à l'Arcep en lieu et place du Conseil supérieur des Messageries et de l'Autorité de régulation de la presse. Cette autorité nous est présentée comme indépendante alors que ses membres sont désignés par le président de la République, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cela nous permet d'affirmer qu'en gage d'indépendance, on doit pouvoir faire mieux.

D'autre part, selon les éléments qui nous ont été oralement présentés, l'Arcep pourrait agréer d'autres opérateurs que ceux déjà historiquement connus, dont Presstalis est le vaisseau amiral. Cette ouverture à la libéralisation du secteur de la distribution est prévue pour 2023.

Cela signifie qu'une fois le plan de relance de Presstalis finalisé, la concurrence entre messageries pourra s'amplifier et les dégâts se feront jour.

D'autre part, n'oublions pas nos emplois à statut existant aujourd'hui et qui pourraient, par un tour de baguette magique ultra-libérale, se voir supprimés.

Aujourd'hui, l'abrogation de la loi Bichet est présentée au Conseil des ministres.

Pour protester à la fois contre la forme qu'a adopté le gouvernement en gardant secret le texte jusqu'à sa présentation et sur le contenu qui déstabilise totalement la distribution de la presse, nos camarades des SAD étaient en grève de 24 heures jeudi et vendredi derniers et ont rendu visite à Hopps Group qui avait été cité comme troisième opérateur possible. Après discussion, nos interlocuteurs ont certifié avoir été approchés par la direction de Presstalis mais démentent à ce jour être intéressés par le marché de la distribution de la presse.

Aujourd'hui, c'est au tour de nos camarades des Messageries d'être en grève pour 24 heures.

Notre syndicat, totalement impliqué dans ce dossier, soutient nos camarades en grève parce que la cause défendue est juste, commune et qu'elle implique les salariés et acteurs de la profession.

Il s'agit, à travers notre combat, de défendre la liberté de la presse, le pluralisme des idées et donc la démocratie.

C'est pourquoi, à ce stade, nous pourrions évoquer les grosses difficultés rencontrées par le quotidien *L'Humanité* qui a été placé en redressement judiciaire le 7 février. Un nouveau point d'étape a été fixé par le tribunal de commerce au 15 mai prochain. Et le 26 juin semble être le point d'orgue : la situation économique de l'entreprise sera examinée ainsi que les nouvelles recettes et la réduction de la masse salariale.

Nous serons bien évidemment attentifs à tous ces mouvements car le but affiché est la continuité du journal ; mais la variable d'ajustement économique ne doit pas uniquement porter sur la masse salariale. Nous faisons confiance à la CGT de l'entreprise pour proposer des solutions qui visent à réorganiser les ateliers avec la prise en compte du caractère social auprès des salariés et de la capacité de ces derniers à faire le maximum pour la continuité de l'activité.

Là aussi, l'État doit aider les titres qui, comme *L'Humanité*, ne sont pas adossés à de grands groupes financiers. Il doit, tout comme dans la distribution, aider à passer des caps.